

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE
DU COMITÉ EXÉCUTIF DE
LA COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL

Séance ordinaire tenue le jeudi 14 avril 2016 à 9 h 30 au siège de la Communauté métropolitaine de Montréal au 1002, rue Sherbrooke Ouest, bureau 2400 à Montréal.

Sont présents

M. Denis Coderre, président, maire de la Ville de Montréal ;
Mme Caroline St-Hilaire, vice-présidente, mairesse de la Ville de Longueuil ;
M. Claude Dauphin, membre du conseil de la Ville de Montréal ;
M. Marc Demers, maire de la Ville de Laval ;
Mme Chantal Deschamps, mairesse de la Ville de Repentigny ;
M. Alan DeSousa, membre du conseil de la Ville de Montréal ;
M. Normand Dyotte, maire de la Ville de Candiac ;

N'a pu assister

M. Harout Chitilian*, vice-président du comité exécutif de la Ville de Montréal.

Le directeur général, M. Massimo Iezzoni, et le secrétaire de la Communauté, M^e Claude Séguin, assistent à la séance.

CE16-102 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE TENUE LE 17 MARS 2016

Il est résolu d'approuver le procès-verbal de la séance tenue le 17 mars 2016.

CE16-103 MÉMOIRE POUR LE BUREAU D'AUDIENCES PUBLIQUES SUR L'ENVIRONNEMENT

Il est résolu d'approuver le mémoire de la Communauté sur la section québécoise du projet d'Oléoduc Énergie Est de TransCanada, de le déposer à la commission d'enquête du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement du Québec et d'en autoriser la présentation à cette commission au cours d'une des séances qui se tiendront à Montréal à compter du 25 avril 2016.



CE16-104 RELOCALISATION DE L'AÉROPORT DE MASCOUCHE

Il est résolu

De transmettre à la Corporation de l'aéroport de Mascouche et au ministre des Transports du Canada l'avis par lequel la Communauté s'oppose au projet de relocalisation de l'aéroport de Mascouche sur le site actuellement visé ;

De demander au ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques du Québec de s'assurer que ce projet de relocalisation soit soumis à la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement conformément aux articles 31.1 et suivants de la Loi sur la qualité de l'environnement comme il le fait pour le projet de l'Oléoduc Énergie Est de TransCanada.

CE16-105 IMPLANTATION D'UN NOUVEL HÔPITAL À VAUDREUIL-DORION

Il est résolu de prendre acte du rapport du Service de l'aménagement métropolitain concernant les dernières informations entourant l'implantation d'un nouvel hôpital sur le territoire de la ville de Vaudreuil-Dorion.

CE16-106 MONTRÉAL INTERNATIONAL

Il est résolu

D'accepter les rapports d'activités de Montréal International pour l'année 2015 et d'autoriser le paiement de la retenue de 10 % de l'aide financière pour cette année, soit un montant de trois cent quarante-neuf mille quatre cent vingt-huit dollars (349 428 \$) dans le cadre de la convention intervenue avec cet organisme et approuvée par les résolutions numéros CE14-007, CE15-022 et CE15-044 ;

D'autoriser le versement d'une contribution maximale de trois millions trois cent quatre-vingt-quinze mille huit cent soixante-six dollars (3 395 866 \$) pour l'année 2016 prévue dans le cadre de la convention 2014-2016 avec Montréal International pour l'attraction d'investissement direct étranger selon les conditions de la convention conclue en vertu de la résolution numéro CE14-007 ;

D'autoriser le versement d'une contribution additionnelle de cent soixante-cinq mille dollars (165 000 \$) à Montréal International pour la réalisation de son plan d'affaires 2016-2017 concernant l'attraction de talents stratégiques pour le Grand Montréal et afin de déployer des activités de promotion qui permettront de faire rayonner la métropole à l'échelle mondiale et d'autoriser le directeur général à signer tout document requis pour modifier en conséquence la convention conclue avec cet organisme.



CE16-107

GRAPPE INDUSTRIELLE DE L'ALUMINIUM

Il est résolu

D'accepter le rapport d'activités pour l'année 2015 de la Grappe industrielle de l'aluminium du Québec et d'autoriser le versement de la retenue de 10 % de l'aide financière pour cette année, soit un montant de quinze mille dollars (15 000 \$), dans le cadre de la convention intervenue avec cet organisme et approuvée par la résolution numéro CE13-108 ;

D'approuver la convention avec la Grappe industrielle de l'aluminium du Québec, jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante, pour l'animation de la grappe pour la période 2016-2018 incluant une contribution maximale de cent cinquante mille dollars (150 000 \$) pour 2016, et d'en autoriser la signature par le directeur général.

CE16-108

GRAPPE MÉTROPOLITAINE DES SCIENCES DE LA VIE

Il est résolu

D'accepter le rapport d'activités de Montréal InVivo pour l'année 2015 et d'autoriser le versement de la retenue de 10 % de l'aide financière pour cette année, soit un montant de vingt mille dollars (20 000 \$) dans le cadre de la convention intervenue avec cet organisme et approuvée par la résolution numéro CE15-078 ;

D'autoriser le versement d'une contribution maximale de deux cent mille dollars (200 000 \$) pour l'année 2016 prévue dans le cadre de la convention 2015-2017 avec Montréal InVivo pour l'animation de la grappe des sciences de la vie et des technologies de la santé selon les conditions de la convention conclue en vertu de la résolution numéro CE15-078.

CE16-109

GRAPPE MÉTROPOLITAINE DE L'AÉROSPATIALE

Il est résolu

D'accepter le rapport d'activités d'Aéro Montréal pour l'année 2015 et d'autoriser le versement de la retenue de 10 % de l'aide financière pour cette année, soit un montant de vingt-neuf mille cinq cents dollars (29 500 \$) dans le cadre de la convention intervenue avec cet organisme et approuvée par la résolution numéro CE15-119 ;

D'autoriser le versement d'une contribution maximale de trois cent soixante-dix mille dollars (370 000 \$) pour l'année 2016 à Aéro Montréal pour l'animation de la grappe de l'aérospatiale et d'autoriser le directeur général à signer tout document requis pour modifier en conséquence la convention conclue avec cet organisme.



- CE16-110 MANDAT À LA COMMISSION DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, DES
ÉQUIPEMENTS MÉTROPOLITAINS ET DES FINANCES
- Il est résolu de confier à la Commission du développement économique,
des équipements métropolitains et des finances le mandat énoncé au
document joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante en
vue de recommander la meilleure approche afin de s'assurer que le
mandataire de la Communauté, Montréal International, réponde aux
besoins de la métropole en matière de promotion et d'attraction
d'investissement direct étranger de façon efficiente et compétitive et que
les autres partenaires impliqués dans l'attraction d'investissement
agissent en synergie avec Montréal International.
-
- CE16-111 RAPPORT DU GROUPE DE TRAVAIL SUR LES SACS DE PLASTIQUE
- Il est résolu de prendre acte du rapport du groupe de travail sur les sacs
de plastique.
-
- CE16-112 PLAN D'ACTION CONCERNANT L'ÉLIMINATION DES SACS DE
PLASTIQUE
- Il est résolu
- D'adopter le Plan d'action métropolitain sur les sacs de plastique ;
- De donner mandat au directeur général de présenter ce plan d'action aux
membres du Conseil ;
- D'autoriser le directeur général à conclure une entente avec
Recyc-Québec portant sur la réalisation d'une analyse du cycle de vie des
sacs de plastique dans le contexte métropolitain et d'y prévoir une
contribution de la Communauté pour un montant n'excédant pas
vingt-cinq mille dollars (25 000 \$) incluant toutes taxes.
-
- CE16-113 APPROCHE PROPOSÉE PAR ENVIRONNEMENT ET CHANGEMENT
CLIMATIQUE CANADA CONCERNANT LES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET
DE SERRE
- Il est résolu
- D'adopter le mémoire joint à la présente résolution pour en faire partie
intégrante portant sur l'approche proposée par Environnement et
Changement climatique Canada pour estimer les émissions de gaz à effet
de serre en amont associées aux projets de pétrole et de gaz ;
- De transmettre ce mémoire au directeur exécutif, division du pétrole, du
gaz et de l'énergie de remplacement, Environnement et Changement
climatique Canada.
-



CE16-114

CONTRIBUTION POUR L'ASSAINISSEMENT DE L'AIR

Il est résolu d'autoriser le versement à la Ville de Montréal d'une somme de trois millions cent cinquante mille dollars (3 150 000 \$) pour l'application, durant l'année 2015, du règlement sur l'assainissement de l'atmosphère, à même la subvention reçue du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les Changements climatiques à cette fin.

CE16-115

PROJET MODIFIÉ DE PMGMR 2015-2020

Il est résolu de recommander au Conseil

D'adopter le projet modifié de Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles 2015-2020 joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante ;

De le transmettre au ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques et aux municipalités régionales de comté concernées conformément à l'article 53.16 de la Loi sur la qualité de l'environnement.

CE16-116

REDEVANCES POUR L'ÉLIMINATION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

Il est résolu de prendre acte que les redevances pour l'élimination de matières résiduelles pour l'année 2016 seront versées aux municipalités visées par le PMGMR 2015-2020 en mars 2017.

CE16-117

RAPPORT FINANCIER POUR L'EXERCICE FINANCIER 2015

Dépôt, conformément à l'article 208 de la Loi sur la Communauté métropolitaine de Montréal, du rapport financier et du rapport du vérificateur pour l'exercice financier 2015.

CE16-118

RÉGIME DE RETRAITE DES EMPLOYÉS DE LA COMMUNAUTÉ AMENDÉ ET REFONDU

ATTENDU QUE le Régime de retraite des employés de la Communauté métropolitaine de Montréal a été instauré par la Communauté par la résolution numéro CC02-0046 du Conseil et est en vigueur depuis 2001 ;

ATTENDU QUE la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal (RLRQ, c. S-2.1.1), sanctionnée le 5 décembre 2014, impose des modifications au Régime de retraite ;

ATTENDU QUE la Communauté apporte les modifications au Régime requises par la Loi conformément à la proposition approuvée par la résolution numéro CE15-236 adoptée par le Comité exécutif le 26 novembre 2015 ;

.../6



CE16-118
suite

Il est résolu de recommander au Conseil d'adopter le Régime de retraite des employés de la Communauté métropolitaine de Montréal amendé et refondu au 1^{er} janvier 2014 énoncé au document joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante afin de modifier le Régime de retraite des employés tel que requis par la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal.

CE16-119

AJUSTEMENT SALARIAL 2016

Il est résolu d'autoriser le directeur général à répartir pour l'année 2016 entre les employés, en fonction de l'évaluation du rendement, l'ajustement salarial à l'évolution du marché de référence établi à 2 % de la masse salariale selon le rapport de la firme Normandin Beaudry du mois de mars 2016.

CE16-120

ENGAGEMENTS CONTRACTÉS PAR LE DIRECTEUR GÉNÉRAL POUR LA PÉRIODE DU 27 FÉVRIER AU 24 MARS 2016

Il est résolu de prendre acte de la liste des engagements contractés par le directeur général pour la période du 27 février au 24 mars 2016.

CE16-121

PROJETS DE LA TRAME VERTE ET BLEUE POUR LES ANNÉES 2016-2018

Il est résolu de soumettre au ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire et au comité de direction de l'*Entente sur la Trame verte et bleue* les projets identifiés au document joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante comme projets pouvant faire l'objet d'un financement tripartite du gouvernement du Québec, de la Communauté et des municipalités visées en vertu du *Programme d'aide financière pour les projets contribuant à la mise en place de la Trame verte et bleue sur le territoire métropolitain* pour les programmations des années 2016-2017 et 2017-2018, ces projets devant faire l'objet d'une approbation définitive par le comité exécutif lorsque leur demande de financement sera complétée.

CE16-122

PROJET DE PROLONGEMENT DE LA TRANSTERREBONNE À TERREBONNE

Il est résolu

D'approuver, dans le cadre du Programme d'aide financière pour les projets contribuant à la mise en place de la Trame verte et bleue sur le territoire métropolitain, le projet de prolongement de la Transterrebbonne vers le secteur Lachenaie dans l'axe du chemin Saint-Charles présenté par la Ville de Terrebonne, conformément aux conditions du Programme et à la demande de financement jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante ;

.../7



CE16-122
suite

D'autoriser le financement de ce projet pour un montant n'excédant pas les deux tiers des dépenses admissibles liées à sa réalisation jusqu'à concurrence d'une contribution maximale de deux millions neuf cent quatre-vingt-seize mille cent quatre dollars (2 996 104 \$), incluant les taxes nettes, répartie à parts égales entre la Communauté et le gouvernement du Québec, selon les termes du programme ;

D'autoriser le directeur général à signer tous les documents requis à cette fin.

CE16-123

PROJET DE RÉAMÉNAGEMENT DES BERGES PERRON À BOIS-DES-FILION

Il est résolu

D'approuver, dans le cadre du Programme d'aide financière pour les projets contribuant à la mise en place de la Trame verte et bleue sur le territoire métropolitain, le projet de réaménagement des berges Perron présenté par la Ville de Bois-des-Filion, conformément aux conditions du Programme et à la demande de financement jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante ;

D'autoriser le financement de ce projet pour un montant n'excédant pas les deux tiers des dépenses admissibles liées à sa réalisation jusqu'à concurrence d'une contribution maximale de six cent vingt-deux mille deux cent soixante dollars (622 260 \$), incluant les taxes nettes, répartie à parts égales entre la Communauté et le gouvernement du Québec, selon les termes du programme ;

D'autoriser le directeur général à signer tous les documents requis à cette fin.

CE16-124

MISE EN VALEUR DE L'ÎLE SAINTE-THÉRÈSE À VARENNES

Il est résolu de demander au ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles du Québec de faire respecter les règles d'occupation des terres publiques de l'île Sainte-Thérèse située sur le territoire de la Ville de Varennes pour permettre la mise en œuvre d'éventuels projets de mise en valeur des sites naturels, patrimoniaux et paysagers de cette île.

CE16-125

APPROBATION D'UN EMPRUNT POUR LE MÉTRO DÉCRÉTÉ PAR LE RÈGLEMENT NUMÉRO R-156-1 DE LA SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE MONTRÉAL

Il est résolu de recommander au Conseil d'approuver, en vertu de l'article 158 de la Loi sur la Communauté métropolitaine de Montréal

La modification spécifique aux immobilisations afférentes au réseau de métro apportée au programme triennal d'immobilisations 2016-2017-2018 de la Société de transport de Montréal par la résolution CA-2016-014 de son conseil d'administration, concernant le projet « Garage Côte-Vertu » pour la construction d'un garage pour voitures de métro, et



CE16-125
suite

L'emprunt additionnel de trois cent soixante-cinq millions de dollars (365 000 000 \$) décrété pour le réseau de métro par le règlement numéro R-156-1 de la Société portant le financement du projet « Garage Côte-Vertu » à trois cent quatre-vingt-quatorze millions cinq cent mille dollars (394 500 000 \$).

CE16-126

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATION DE LA SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE MONTRÉAL

Il est résolu de donner mandat au directeur général de prendre les mesures pour que le programme triennal d'immobilisation du réseau de métro de la Société de transport de Montréal soit présenté annuellement aux membres du Comité exécutif.

CE16-127

RAPPORT DÉTAILLÉ SUR LES ACTIVITÉS D'APPLICATION DU PROJET DE LOI 76

Il est résolu d'approuver le plan d'action provisoire sur le projet de loi 76 dans le cadre de la réforme de l'organisation et de la gouvernance du transport collectif dans la région métropolitaine de Montréal.

CE16-128

NOMINATIONS À MONTRÉAL INTERNATIONAL

Il est résolu

De désigner comme membres du conseil d'administration de Montréal International pour un mandat de deux ans, à compter de l'assemblée générale annuelle d'avril 2016 de cet organisme :

M. Denis Coderre, maire de la Ville de Montréal ;
M. Harout Chitilian, vice-président du comité exécutif de la Ville de Montréal ;
M. Richard Deschamps, membre du conseil de la Ville de Montréal ;
Mme Manon Gauthier, membre du comité exécutif de la Ville de Montréal
M. Claude Haineault, maire de la Ville de Beauharnois, représentant la couronne Sud ;

De désigner comme membre du comité exécutif de Montréal International pour un mandat de deux ans :

M. Harout Chitilian ;
Mme Manon Gauthier ;

De désigner comme membre du comité exécutif de Montréal International pour un mandat d'un an, M. Claude Haineault.

CE16-129

NOMINATION À L'AGENCE MÉTROPOLITAINE DE TRANSPORT

Il est résolu de recommander au Conseil de désigner M. Guy Pilon, membre du Conseil représentant la couronne Sud, comme membre du conseil d'administration de l'Agence métropolitaine de transport pour un mandat de deux ans conformément aux dispositions de l'article 5 de la loi sur l'Agence.



CE16-130 PRÉSIDENCE DE COMMISSIONS

Il est résolu

De recommander au Conseil de désigner M. Guy Pilon comme président de la Commission du transport en remplacement de M. Paul Larocque qui demeure membre de la commission ;

De recommander au Conseil de désigner Mme Sonia Paulus comme présidente de la Commission du logement social en remplacement de Mme Suzanne Dansereau qui demeure membre de la commission ;

De soumettre ces recommandations au Conseil à sa séance ordinaire fixée au 9 juin 2016 afin de permettre à la Commission du logement social de compléter son mandat actuellement en cours.

CE16-131 ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE DU CONSEIL DU 28 AVRIL 2016

Il est résolu d'approuver l'ordre du jour de l'assemblée du Conseil du 28 avril 2016.

DOCUMENTS DÉPOSÉS

- Lettre du 17 mars 2016 de la ministre de l'Environnement du Canada, Mme Catherine McKenna, concernant la protection de l'habitat de la rainette faux-grillon de l'Ouest.
- Résolution 2016-03-77 de la Municipalité d'Oka demandant au gouvernement du Québec de faciliter l'accès à Internet haute vitesse sur le territoire de la municipalité.
- Résolution 2016-03-044 de la MRC de Thérèse-De Blainville appuyant la demande d'inclusion du noyau villageois de la Ville de Sainte-Anne-des-Plaines aux ensembles patrimoniaux de portée métropolitaine.
- Résolution 2016-03-074 de la Ville de Pincoirt concernant le navire abandonné Kathryn-Spirit.
- Copie d'une lettre de la MRC de Vaudreuil-Soulanges à M. Louis Bergeron de TransCanada, faisant suite à une rencontre tenue le 2 février 2016.
- Copie d'une lettre de remerciement adressée au ministre David Heurtel par les organismes SOS Forêt Fernand-Séguin et Héritage Saint-Bernard concernant la protection du corridor vert Châteauguay-Léry.
- Lettre du 4 avril 2016 de l'organisme *Sauvons nos trois grandes îles* concernant la protection de trois îles de la rivière des Mille-Îles.

Réglementation pour la lutte contre l'agrile du frêne

- Résolution 2016-02-097 de la Ville de Blainville.
- Résolution 2016-03-077 de la Ville de Beauharnois.
- Résolution 2016-03-104 de la Ville de Mercier.
- Résolution 2016-147 de la Ville de Sainte-Thérèse.
- Résolution 16-02-043 de la MRC de L'Assomption.
- Résolution 16-03-26831 (11.4) de la Municipalité de Saint-Mathias.



Élimination des sacs de plastique à usage unique

- Résolution 16-109 de la Ville de Sainte-Julie.
- Résolution 070-2016 de la Ville de Verchères.
- Résolution CE 176-15-03-16 de la Ville de Repentigny.

Résolutions de la Table des préfets et élus de la couronne Sud

- Résolution 2016-03-24 297 concernant le Sentier cyclable et pédestre entre Oka et Mont-Saint-Hilaire.
 - Résolution 2016-03-24 298 concernant le Plan de mise en valeur du territoire et des activités agricoles 2016-2020.
 - Résolution 2016-03-24 299 en appui à la Ville de Mercier dans ses démarches contre l'implantation d'une carrière sur son territoire.
-

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 10 h 25.

Les résolutions numéros CE16-102 à CE16-131 consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

Denis Coderre
Président

Claude Séguin
Secrétaire

* Note du secrétaire de la Communauté :

M. Harout Chitilian a motivé son absence au sens du règlement sur le traitement des membres du conseil de la Communauté.